

**F**oyer **S**ocio-**E**ducatif

# Année 2024/2025

Chers parents et élèves,

Le **F-S-E** est une association régie par la loi de 1901 qui participe au financement des très nombreux projets que les professeurs du collège Debussy mènent pour les élèves.

Grâce au **F.S.E**, le coût des voyages et sorties réclamé aux familles est sensiblement réduit et les spectacles CHAM/D (classes musique et danse) sont en grande partie financés. Le foyer achète également du matériel pour la vie scolaire comme des raquettes de ping-pong ou des jeux de société.

# L’adhésion au FSE doit par conséquent être la plus large possible.

La cotisation demandée est de 15 euros par élève (10 euros par enfant pour les fratries)

Merci de votre soutien Le bureau du FSE

……………………………………………………….………………………………………………….…………………………………

# Cotisation FSE 2024/2025

**Coupon d’adhésion à remettre au professeur principal**

**NOM de l’élève :**  **Prénom** :

**Classe :**

* Adhère au foyer socio-éducatif ***(joindre dans ce cas le chèque à l’ordre du FSE du collège Claude Debussy avec au dos Nom, prénom et niveau de l’élève)***
* N’adhère pas au foyer socio-éducatif ***(rayer la mention inutile) pour les fratries, noms, prénoms et classes des frères et sœurs :***

NOM et SIGNATURE du responsable légal :